



Guide des mesures sanitaires
mises en place pour l'organisation
du Trail du Grand Sénonais
les 10 et 11 juin 2022

RAPPEL DES CONSIGNES ÉMISES PAR LE GOUVERNEMENT

Luttons ensemble contre la Covid-19

Respectons les gestes barrières pour limiter et ralentir la propagation du virus

> Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



> Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



> Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



> Éviter de se toucher le visage



> Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



> Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée.

COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DES ACTEURS CONCERNÉS PAR LES ÉVÈNEMENTS

Informier et communiquer auprès de l'ensemble des personnes concernées par l'évènement (coureurs, membres de l'organisation, salariés, bénévoles, partenaires, prestataires, médias, public) des risques ainsi que des bonnes pratiques à mettre en place et à adopter afin de limiter la propagation de la Covid-19.

Cela sera fait :

- > En amont de la course, par les différents moyens de communication dont dispose l'organisation (site internet, emailing, réseaux sociaux, sms, ...).
- > Pendant l'évènement, par la mise en place d'un affichage visuel sur site rappelant les mesures en vigueur et les bonnes pratiques, ainsi que par la diffusion de messages sonores sur le site ou l'ensemble des différents sites de l'évènement.

Utilisation des outils de prévention Covid-19 et plaquettes de recommandations fournis par le Gouvernement et Santé Publique France, disponibles via les liens suivants :

- > [www.gouvernement.fr/sites/default/files/affiche - gestes barrieres.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/affiche_gestes_barrieres.pdf)
- > [www.gouvernement.fr/sites/default/files/affiche - distanciation physique.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/affiche_distanciation_physique.pdf)
- > [www.gouvernement.fr/sites/default/files/affiche porter un masque pour mieux nous proteger.pdf](http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/affiche_porter_un_masque_pour_mieux_nous_proteger.pdf)
- > www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-acoronavirus/articles/coronavirus-outils-de-prevention-destines-aux-professionnels-de-sante-et-au-grandpublic#block-234275

MESURES GÉNÉRALES

En raison de la crise sanitaire due à la Covid-19, les mesures générales d'organisation sont applicables dans le respect des directives existantes sur la distanciation physique et les comportements adaptés en matière sanitaire. L'organisation demande aux participants et l'ensemble des publics concernés par l'évènement de respecter les consignes nationales :

- > Toute personne doit porter un masque dans toute enceinte et tout transport en commun. Lors des moments clés de départ et d'arrivée des courses si les coureurs ne sont pas en mesure d'appliquer une distanciation physique d'un mètre entre chaque individu le masque doit être porté.
- > Mise en place de circuits à sens unique en vue d'éviter les trafics non maîtrisés.
- > Organisation des flux en vue d'éviter les rassemblements.
- > Limitation ou adaptation des services proposés aux coureurs et publics.
- > Mise en place de signalétiques pédagogiques rappelant les bons comportements.
- > Sensibilisation des bénévoles au respect des règles sanitaires.
- > Désinfection régulière des espaces utilisés.

Ces engagements s'adressent non seulement aux participants ainsi qu'au public, mais aussi à tous les acteurs qui prennent part aux évènements : membres de l'organisation, salariés, bénévoles, prestataires, partenaires, médias ...

Dans l'optique d'obtenir l'adhésion de tous, une charte d'engagement* devra être proposée, rappelant ce à quoi chacun s'engage dans le cadre d'une organisation raisonnée des évènements et du respect de la santé et la sécurité générale, selon les recommandations des autorités. La signature de la charte, prioritairement électronique, permettra de s'assurer de la bonne compréhension et de l'acceptation de ce risque sanitaire notamment par les plus fragiles (plus de 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

Il sera intégré dans la réglementation des courses l'engagement des coureurs par la signature obligatoire de la charte.

Une information préalable sera diffusée auprès de l'ensemble des acteurs concernés (coureurs, membres de l'organisation, bénévoles, partenaires, prestataires, public) sur la responsabilité de chacun et la création potentielle d'un cluster Covid-19 lors d'un tel rassemblement.

Le référent coordinateur de plan Covid-19 sur la course sera le médecin responsable du dispositif de secours.

**Chartes d'engagement proposées en annexe 2 et 3*

RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN PLACE DES DIFFÉRENTES PHASES DE L'ORGANISATION

AVANT L'ORGANISATION DE L'ÉVÈNEMENT

L'évaluation des risques sanitaires avant la décision d'organisation de la course se fera à l'aide du Score Safe Run* présenté en annexe 1 à la fin du document :

> Réévaluation régulière (toutes les semaines) des risques pendant la phase de planification de l'événement.

> Mise à jour immédiatement avant la transition vers la phase opérationnelle (évolution épidémique rapide possible).

> Se référer aux derniers conseils techniques et rapports de situation épidémiologique (site internet Santé publique France, ARS, Préfecture).

Dimensionner le nombre de coureurs selon la jauge gouvernementale en vigueur. La jauge maximale comprend la comptabilisation de tous les acteurs réunis sur la même unité de lieu (coureurs, public, bénévoles, organisateurs, personnels de sécurité et secours, partenaires, prestataires...)

Établir et planifier de façon écrite les mesures barrières mises en place après identification des zones et moments à risque de transmission lors de l'événement. Informer les bénévoles vulnérables (plus de 65 ans, porteur de maladie chronique, personnes atteintes d'obésité, diabète, HTA, antécédents cardio-vasculaire, immunodéprimés, cancer, femmes enceintes) du risque à prendre part à l'événement et les affecter à des postes à très faible risque de transmission. En dernier recours, si positionnement sur des postes à risque fournir et imposer un masque FFP1 et du gel hydroalcoolique. La répartition des bénévoles doit être guidée par une limitation des contacts avec les coureurs et le choix des personnels non vulnérables au contact.

Demander aux coureurs ayant présenté la Covid-19 de consulter un médecin préalablement à leur inscription à la course pour savoir si la pratique des efforts intenses et de la course en compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et a fortiori en altitude.

Conformément aux dispositions du décret n°2020-860 du 10 juillet 2020, nous adresserons au préfet de l'Yonne, sans préjudice des autres formalités applicables, une déclaration contenant les mentions prévues à l'article L.211-2 du code de la sécurité intérieure, en y précisant, en outre, les mesures que nous mettons en œuvre afin de garantir le respect des dispositions des mesures sanitaires.

INSCRIPTIONS ET REMISE DES DOSSARDS

> Inscription prioritairement en ligne en amont des événements.

Aucune inscription sur place.

> Collecte et vérification des justificatifs médicaux en amont de la remise des dossards en version digitale.

Seul un dossier d'inscription complet permettra la récupération du dossard.

> Organisation et propositions de créneaux horaires pour le retrait des dossards.

> Adaptation du site avec mise en place d'un parcours de circulation à sens unique en extérieur sous rotonde, pour la récupération des dossards.

> Le port du masque sera exigé tout au long de la procédure de retrait.

> Mise à disposition de gel hydroalcoolique pour tous à l'entrée du site.

> Flux régulés en fonction de la capacité d'accueil du lieu (règle gouvernementale en vigueur, 1m de distanciation physique entre chaque personne).

> Marquage au sol des files d'attente.

> Installation des bénévoles à des postes de travail séparés et protégés par un écran plexiglass de protection. Port du masque FFP1 pour chacun d'eux.

> Présentation des pièces d'identité sans contact.

> Mise en place de bénévoles responsables du flux régulier des participants.

NB : Les procédures du retrait des dossards seront expliquées aux coureurs en amont via réseaux sociaux et/ou newsletters + informations pratiques sur le site internet de l'événement.

ZONE CONSIGNES SACS

> Elle sera intégrée au parcours des coureurs lors de la remise des dossards.

> Elle est prévue uniquement pour les courses 60 et 130, et ne sera pas possible le jour J.

> Mise en place de bénévoles responsables du flux régulier des participants.

> Le port du masque sera exigé dans la zone de dépose des sacs et mise à disposition de gel hydroalcoolique pour chacun à l'entrée avant dépose de sac.

> Nettoyage régulier.

ZONE DÉPART

> En application des règles nationales de mesures sanitaires, le port du masque sera exigé jusqu'au moment du départ. Il pourra ensuite être retiré et devra être gardé sur soi pendant la course. Par mesure de précaution, il est vivement conseillé d'avoir sur soi un masque de rechange.

> Convocation par horaires différenciés pour des départs par vagues avec un nombre limité par horaire en fonction des capacités d'accueil des lieux (règle gouvernementale en vigueur, 1m de distanciation physique entre chaque personne).

> Adaptation des parcours afin de les rendre plus fluides, sans points de blocage.

> Pour les transports, parfois nécessaires pour l'accès aux zones de départ, l'incitation aux transports individuels ou collectifs sont privilégiés dans le respect strict des règles de distanciation en vigueur (port du masque notamment et occupation d'un siège sur deux).

LES RAVITAILLEMENTS

Organisation des postes de ravitaillement selon la distance des parcours :

- Sur le 12 et le 19 ravitaillement exclusivement liquide.
- Sur le 34, ravitaillement exclusivement liquide à Malay et classique à Noé.
- 60 et 130, ravitaillement classique.
- Pour toutes les courses, il est demandé de privilégier l'auto-suffisance. Il est imposé aux coureurs d'être équipés d'un contenant (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet ...).
- Assistance permise en tout point du parcours hors zone spécifique de ravitaillement.

- **LIQUIDE**

Eau, boisson énergétique, cola, soupes ..., leur service est assuré par les bénévoles en charge du ravitaillement avec des tasses individuelles dont les coureurs devront être équipés durant la course.

Aucun contact direct entre les bénévoles et les coureurs, ainsi que leur contenant.

- **SOLIDE**

Il sera privilégié des portions individuelles emballées industriellement.

Le self-service est prohibé et la distribution par les bénévoles est imposée.

Dans tous les cas, il sera privilégié l'auto-suffisance des coureurs ou à défaut la semi-autonomie.

La taille des ravitaillements sera augmentée pour éviter les attroupements.

L'organisation prévoit davantage de bénévoles sur les points de ravitaillements, équipés du matériel de protection (masques FFP1).

ZONE DE COURSE

> Les concurrents doivent respecter une distanciation physique de deux mètres lorsque cela est possible. Il est conseillé d'utiliser toute la largeur de la chaussée.

> Il est fortement recommandé de ne pas cracher au sol et d'utiliser un mouchoir en papier à usage unique à conserver sur soi jusqu'à l'arrivée puis à jeter dans les containers prévus à cet effet.

ZONE D'ARRIVÉE

> Zone interdite aux non-participants, pas de public (ou dans le respect des règles de distanciation préconisées par les autorités).

> Agrandissement de la surface de la zone d'arrivée pour permettre un plus grand espacement des individus.

> En application des règles nationales de mesures sanitaires dans la zone, le port du masque sera exigé dès l'entrée dans la file du parcours de sortie de zone d'arrivée.

Un stock de masques chirurgicaux à l'arrivée sera à disposition pour les éventuelles pertes de masques sur le parcours.

> Mise en place d'un parcours à sens unique permettant la gestion d'un flux unique et raisonné imposant au coureur ayant terminé sa course de poursuivre son chemin pour récupérer son lot, son ravitaillement, et sa consigne ... dont les distributions seront assurées par des bénévoles équipés de masque FFP1.

- > Mise en place de zones de récupération dédiées aux coureurs « éprouvés » en lien avec les équipes médicales.
 - > Pas d'affichage des résultats sur le site d'arrivée. La consultation des résultats se fera en ligne.
 - > Le protocole de remise des prix aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes de chaque course se fera au fur et à mesure des arrivées.
- Le principe retenu est d'éviter les rassemblements et donc d'éviter de proposer des services annexes (repas après course, hospitalité, massages, soins, douches ...).

ZONES MÉDICALES

- > Il sera prévu un espace spécifique d'accueil médical en cas de suspicion de Covid-19 avec équipement dédié (surblouse, gants, masque FFP2, gel hydroalcoolique, filière DASRI).
- > Coordination préalable avec les structures sanitaires locales sur les procédures d'éventuelles évacuations vers les établissements hospitaliers des patients Covid-19 et non Covid-19.
- > Dimensionnement habituel de l'effectif médical en essayant d'avoir des espaces de travail plus grands autorisant la distanciation physique.
- > Définition d'un sens de circulation et d'un guichet d'accueil et d'orientation où doit être dispensé un masque chirurgical à tout entrant dans la zone et où une friction des mains au gel hydroalcoolique doit se faire.
- > Utilisation permanente des équipements de protection individuelle adaptés pour tous les professionnels médicaux et paramédicaux des zones médicales.
- > Pas de soins de récupération, excepté pour des problèmes de santé urgent.

APRÈS COURSE

> Nettoyage et désinfection du site par des agents de nettoyage équipés de protections adéquates, selon un programme de nettoyage élaboré au préalable répertoriant les lieux, surface et équipement à traiter.

> Collecte et de traitement des masques usagers et autres déchets.

> Maintien d'une cellule de veille Covid-19 bien identifiable pendant 14 jours post-course.

> Faire appel au sens civique des athlètes en leur demandant de prévenir le référent Covid-19 après course en cas de déclaration de maladie (à formuler dans les infos pré-course).

> Un lien avec l'ARS Yonne et la mission santé de la ville de sens sera établi pour déclarer aux autorités sanitaires compétente un éventuel cas de Covid-19 et des possibles contacts. Pour ce faire, « nous assurerons en amont de l'évènement, la collecte complète des données d'identification et de contact des participants qui pourront être transmises aux autorités en cas de nécessité sanitaire.

> Suggérer le téléchargement et l'utilisation de l'application «TousAntiCovid» préalablement à la venue sur l'évènement.

App Store : <http://apps.apple.com/app/id1511279125>

Google Play : <http://play.google.com/store/apps/details?id=fr.gouv.android.stopcovid>

ANNEXE 1

CHARTRE DU COUREUR – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que coureur du Trail du Grand Sénonais, je m'engage à :

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires :

> Port du masque sur la zone de départ que je garde sur moi pendant la course et remets après l'arrivée dans la file du parcours de sortie.

> Courir en respectant au maximum la distanciation sociale en vigueur avec les autres participants et en utilisant toute la largeur de la chaussée.

> Ne pas cracher au sol.

> Me moucher dans un mouchoir à usage unique que je jette dans une poubelle.

> Ne pas jeter de déchets sur la voie publique.

> Respecter et laisser les lieux publics propres.

> Être équipé et utiliser mon propre contenant de ravitaillement liquide (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...).

3/ Ne pas entrer physiquement au contact d'autres participants.

4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6/ Si j'ai présenté la Covid-19 dans les semaines et mois précédant la course, consulter un médecin préalablement à ma participation pour savoir si la pratique des efforts intenses et ma participation à la compétition est possible, notamment les courses présentant des dénivelés importants et à fortiori en altitude.

7/ Ne pas courir si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours

8/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

9/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application «TousAntiCovid» préalablement à ma venue sur l'évènement.

10/ Choisir des épreuves proches de son lieu d'habitation et nécessitant peu de déplacements et de transports.

Nom, prénom

Date et Signature

ANNEXE 2

CHARTRE DU BÉNÉVOLE – ENGAGEMENT POST COVID-19

Conscient que la participation à tout évènement doit se faire dans le respect strict des règles sanitaires transmises par le gouvernement et de nos valeurs environnementales, en tant que bénévole du Trail du Grand Sénonais, je m'engage à :

1/ Respecter les gestes barrières en vigueur en particulier dans les espaces fermés, semi ouvert ou à forte densité de personnes lors de l'évènement (port d'un masque, lavage des mains, distanciation physique).

2/ Respecter strictement le règlement de la course et les mesures mises en place par l'organisation afin de minimiser les risques sanitaires.

3/ Ne pas entrer physiquement au contact avec les participants et d'autres bénévoles.

4/ Comprendre qu'en prenant part à l'évènement, je participe à un rassemblement de personnes potentiellement générateur de la diffusion de l'épidémie à coronavirus si les mesures barrières ne sont pas appliquées par tous.

5/ Accepter, en prenant part à l'évènement, que ce risque sanitaire est potentiellement grave chez les plus fragiles (plus 65 ans, porteur de maladie chronique, femme enceinte).

6/ Renoncer à ma participation en tant que bénévole si je présente des symptômes de la Covid-19 depuis moins de 14 jours.

7/ Faire preuve de civisme en m'engageant à prévenir le référent Covid-19 de l'organisation en cas de déclaration de la maladie après la course.

8/ Télécharger si possible et m'enregistrer sur l'application «TousAntiCovid» préalablement à ma venue sur l'évènement.

Nom, prénom

Date et Signature



14 rue de Milan

89100 SENS

<https://trail-du-grand-senonais.fr/>
facebook.com/TrailDuGrandSenonais